

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE

B-019-D-1 NALOXONE

Date d'approbation : le 24 juin 2021

Page 1 de 7

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte

1.0 BUT

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (Conseil) s'assure que les membres du personnel sont conscients de la présence du danger des opioïdes dans la communauté et dans l'école. La présente directive administrative a pour but d'expliquer ce qu'est un opioïde, d'aider les membres du personnel à reconnaître les signes d'une surdose, et d'avoir accès à une trousse de Naloxone en sachant réagir dans une situation de surdose.

2.0 OBJECTIFS

Cette directive administrative s'inspire des objectifs suivants :

- Soutenir les membres du personnel du Conseil dans leur compréhension de la présence du danger des opioïdes dans la communauté et dans l'école.
- D'aider les membres du personnel du Conseil à savoir reconnaître les signes d'une surdose.
- De guider les membres du personnel dans l'administration de la naloxone à un élève ou un autre membre du personnel qui est victime d'une surdose.
- Aider les membres du personnel à reconnaître l'importance de la prévention de l'abus des opioïdes, de la gestion d'une surdose d'opioïdes et de la déstigmatisation la dépendance aux opioïdes.

3.0 DÉFINITIONS

3.1 Opioïdes

Les opioïdes, comme le fentanyl, la morphine, l'oxycodone et l'hydromorphone, sont des médicaments pouvant calmer la douleur. Ces médicaments peuvent évoquer un sentiment d'euphorie qui peut engendrer un mauvais usage.

Les opioïdes légaux sont le plus souvent prescrits par un professionnel de la santé pour traiter la douleur découlant, par exemple, d'une blessure, d'une intervention chirurgicale, de soins dentaires ou d'un problème chronique.

Les opioïdes illégaux sont des substances fabriquées, vendues et distribuées illégalement. Entrent dans cette catégorie :

- les drogues provenant d'un revendeur;
- les opioïdes reçus d'une personne autre qu'un professionnel de la santé;
- les opioïdes qui n'ont pas été prescrits, mais qui proviennent d'une autre personne.

3.2 Crise des opioïdes

La crise des opioïdes est un problème de santé publique complexe. De nombreux facteurs sont à l'origine de l'augmentation importante du nombre de surdoses d'opioïdes que nous connaissons au Canada. Ces facteurs incluent :

- les taux élevés de prescription d'opioïdes;
- l'apparition de puissants opioïdes synthétiques sur le marché des drogues illégales.

3.3 Surdose

Les médicaments opioïdes ont des effets sur la régulation de la respiration par le cerveau. Si une personne prend plus d'opioïdes que le corps ne peut supporter, des signes et des symptômes de surdose apparaîtront. Les signes et symptômes suivants peuvent indiquer une surdose d'opioïdes :

- la difficulté à
 - marcher
 - parler
 - rester éveillé
- les lèvres ou les ongles bleus
- les pupilles très petites
- la peau froide et moite
- des étourdissements et de la confusion
- une somnolence extrême
- des bruits de suffocation, des gargouillements ou des ronflements
- une respiration lente, faible ou inexistante
- l'incapacité à se réveiller, même si la personne est secouée ou que l'on crie son nom.

3.4 Naloxone

La naloxone (aussi connu sous le nom Narcan) est un médicament qui peut contrer temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes. L'administration de la naloxone fait gagner du temps en permettant aux services médicaux d'urgence de se rendre sur place et de traiter la surdose.

3.5 Date de péremption

La naloxone comporte une date de péremption. Cette date de péremption est écrite sur les ampoules, les flacons (pour la naloxone injectable) ou le dispositif de vaporisation nasale. Les dates d'expiration et de péremption ne sont pas la même chose. Alors que la date d'expiration indique la date à laquelle un produit n'est plus sûr à consommer, la date de péremption indique quand un produit est susceptible de perdre ses caractéristiques physiques, mais il est toujours sain à la consommation. Si vous avez en main de la naloxone dont la date de péremption est dépassée, elle doit être remise à la pharmacie qui est chargée de la mise au rebut de ces médicaments.

3.6 Position de récupération



4.0 NALOXONE

4.1 Contenu d'une trousse de Naloxone

a) Trousse de naloxone injectable

Chaque trousse de naloxone injectable comprend :

- 1 étui rigide
- 2 flacons ou ampoules de naloxone de 0,4mg/1ml
- 2 seringues sécuritaires comportant chacune une aiguille de calibre 25 d'un (1) pouce de longueur
- 2 tampons alcoolisés
- 2 dispositifs sécuritaires pour ouvrir les ampoules
- 1 masque respiratoire avec valve unidirectionnelle
- 1 paire de gants sans latex
- 1 carte identifiant la personne qui a reçu une formation sur l'administration de la naloxone
- 1 feuillet contenant les instructions, en français et en anglais

b) Trousse de naloxone avec vaporisateur nasal

Chaque trousse de naloxone avec vaporisateur nasal comprend :

- 1 étui rigide
- 2 doses de vaporisateur nasal Narcan® (4mg/0,1ml)
- 1 masque écran d'assistance respiratoire
- 1 paire de gants sans latex
- 1 carte identifiant la personne qui a reçu une formation sur l'administration de la naloxone
- 1 feuillet contenant les instructions, en français et anglais

4.2 Reconnaître une surdose d'opioïdes

Une personne peut être en surdose si elle :

- ne peut pas marcher, parler ou rester éveillée;
- respire lentement, voire pas du tout;
- a le corps flasque.

Parmi les autres signes de surdose :

- absence de réaction au bruit ou frottement énergique des phalanges sur le sternum;
- ronflements ou gargouillements;
- pâleur ou couleur bleutée de la peau, particulièrement au niveau des ongles et des lèvres, et sensation de froid;

- pupilles contractées (micropupilles) ou yeux révulsés en arrière
- vomissements.

4.3 Les effets de la Naloxone

Quand une personne est en surdose d'opioïdes, sa respiration ralentit, voire s'arrête complètement. Si elle est utilisée immédiatement, la naloxone peut aider la personne à respirer normalement de nouveau et à reprendre connaissance. La naloxone peut être administrée par injection ou par vaporisation nasale.

4.4 Administration de la Naloxone afin de contrer temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes

Trousse de naloxone injectable

Si vous êtes en présence d'une personne qui fait une surdose d'opioïdes :

1. Secouez-la par les épaules en criant son nom;
2. Composez le 9-1-1 si elle ne réagit pas;
3. Administrez-lui la naloxone : injectez 1 flacon ou une ampoule (petit contenant en verre) dans le bras ou la cuisse;
4. Faites la respiration de sauvetage et/ou des compressions thoraciques;
5. Si l'état de la personne ne s'améliore pas dans les 2 à 3 minutes, répétez les étapes 3 et 4. Restez auprès de la personne;
6. Si la personne commence à respirer spontanément, ou si vous devez la laisser seule, mettez-la dans la position de récupération;
7. Restez jusqu'à l'arrivée de l'ambulance au cas où les ambulanciers auraient besoin d'aide ou de renseignements, mais aussi au cas où les symptômes de surdose réapparaîtraient. Dans le cas des opioïdes les plus puissants (fentanyl et carfentanil), il est possible que quelqu'un présente de nouveau des symptômes de surdose, même après avoir reçu la naloxone.

4.5 Aider à mettre fin à la stigmatisation

Nous pouvons faciliter la tâche aux personnes qui veulent demander de l'aide en leur rappelant qu'elles ne sont pas seules, et que l'utilisation de substances ne définit pas qui elles sont. La dépendance est une condition médicale traitable, pas un choix.

5.0 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

5.1 LE PERSONNEL

- Participer au cours de formation afin de reconnaître l'importance de la prévention de l'abus des opioïdes, de la gestion d'une surdose d'opioïdes

et de la déstigmatisation de la dépendance aux opioïdes au moins une fois par année, comme l'exige le Conseil.

5.2 LA DIRECTION D'ÉCOLE

- S'assure qu'au moins deux membres du personnel reçoivent une formation sur l'administration de la naloxone qui soutient les membres du personnel du Conseil dans leur compréhension de la présence du danger des opioïdes dans la communauté et dans l'école, qui aide les membres du personnel du Conseil à savoir reconnaître les signes d'une surdose, qui guide les membres du personnel dans l'administration de la naloxone à un élève ou un autre membre du personnel qui est victime d'une surdose et, qui aide aux membres du personnel de reconnaître l'importance de la prévention de l'abus des opioïdes, de la gestion d'une surdose d'opioïdes et de la déstigmatisation de la dépendance aux opioïdes.
- Entrepose une trousse de naloxone à un endroit accessible et connu par tous les membres du personnel.
- S'assure que la trousse n'a pas dépassé la date de péremption. Si la date de péremption est dépassée, la trousse doit être remise à la pharmacie qui est chargée de la mise au rebut de ces médicaments.
- Conserve en dossier toute administration de médicaments, ainsi que la documentation qui s'y rapporte, et ce, pour la durée de l'année scolaire complète.
- Remplit le rapport d'accident OSBIE.

5.3 LE CONSEIL

- S'assure de remettre une trousse de Naloxone à toutes ses écoles secondaires.
- S'assure de promouvoir la déstigmatisation des dépendances auprès des membres du personnel.

6.0 PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA CONFIDENTIALITÉ

Le Conseil se conforme à la législation pertinente en matière de protection des renseignements personnels et obtient le consentement des parents dans le plan individuel de soins avant de partager les renseignements médicaux de l'élève avec le personnel scolaire pertinent ou d'autres élèves.

7.0 RESSOURCES

Affiche surdose, quoi faire

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/surdose-opioides-quoi-faire-fiche-information.html>

Affiche SURDOSE, loi sur les bons samaritains

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/loi-sur-les-bons-samaritains-affiche.html>

Administration du Naloxone par vaporisateur (vidéo)

https://www.youtube.com/watch?v=t4TFi_6HEFQ

Administration du Naloxone par injection (vidéo)

<https://www.youtube.com/watch?v=9c7Z48NSXHg>

Trouver de l'aide pour une dépendance

<http://www.connexontario.ca/Accueil/Index>

Aide pour les dépendances chez les étudiants

<https://allojecoute.ca/>